



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Montréal, le 26 août 2021

Claude Kamal Codosi, Président,
Rassemblement pour la laïcité (RPL)

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2021. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2021



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

À quoi votre parti s'engage-t-il au sujet de la reconnaissance du droit fondamental du Québec d'établir sa propre vision du rapport entre l'État et les religions, qui s'inscrit dans son parcours historique singulier et qui s'incarne dans la Loi sur la laïcité de l'État, connue aussi comme la Loi 21 ?

Le Bloc Québécois est le seul parti sur la scène fédérale à avoir toujours défendu la Loi 21. Nous appuyons pleinement le désir du Québec d'avoir un État laïque et nous dénonçons le fait que le Canada ait appuyé des contestations judiciaires d'une loi légitime de l'Assemblée nationale du Québec. Les autres partis – en dénonçant la Loi 21 – ont contribué à accentuer la haine du Québec dans le reste du Canada et ont nui à la réputation du Québec à l'international.

Vous engagez-vous à ne pas vous ingérer, d'aucune façon, dans la cause de la contestation devant les tribunaux de la Loi sur la laïcité de l'État que le Québec a votée démocratiquement ? En particulier, vous engagez-vous à ne pas appuyer, ni financer, que ce soit directement ou indirectement, les opposants à cette loi démocratiquement votée par l'Assemblée nationale du Québec ?

Oui. Nous dénonçons fermement le fait que le programme de contestation judiciaire ait été confié à l'Université d'Ottawa, une université qui a démontré à maintes reprises qu'elle légitimise le mépris de la nation Québécoise et adopte une politique de deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit du Québec. Le programme de contestation judiciaire – qui a démontré son utilité pour défendre les minorités francophones – doit être confié à d'autres personnes moins partisans et hostiles aux aspirations légitime du Québec.

Vous engagez-vous à défendre le Québec lorsqu'il est odieusement attaqué dans le reste du Canada et faussement accusé de promouvoir des lois racistes, discriminatoires et islamophobes, qui viseraient des groupes, des communautés ou des religions en particulier, alors que la Loi sur la laïcité de l'état s'applique également à tous les citoyens, à toutes les religions et qu'elle est de portée universelle ?

Oui, le Bloc Québécois défend farouchement le Québec et c'est d'ailleurs l'un des principaux points dans notre plateforme. Certaines personnes dans le Canada anglais n'ont aucun scrupule quand vient le temps d'accuser le Québec de tous les maux. On associe une tuerie en Ontario à la Loi 21, on accuse les Québécois



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

d'être racistes, on accuse la loi 101 d'être liberticide, etc. Nous allons poursuivre notre défense tous azimuts du Québec et nous allons dénoncer chacune de ces accusations injustifiées afin de défendre la réputation du Québec.

Vous engagez-vous à présenter un projet de loi visant à abolir le statut d'organisme de bienfaisance pour motif de promotion de la religion, statut relevant de la troisième catégorie des organismes considérés pour fins de bienfaisance ? Les organisations religieuses qui œuvrent aux fins de soulagement de la pauvreté, de promotion de l'éducation ou de dispense de soins de santé pourraient toujours obtenir le statut d'organisme de bienfaisance au motif de ces autres fins, effaçant ainsi toute discrimination sur la base des convictions spirituelles des citoyens.

Au Bloc Québécois nous prônons farouchement la laïcité de l'État. Nous avons par exemple dénoncé l'utilisation de fonds publics pour des emplois d'été qui ne servaient finalement qu'à promouvoir les intérêts de certaines communautés religieuses. Nous serions à l'aise d'étudier la question du statut d'organisme de bienfaisance, mais à court terme nous souhaitons prioriser d'autres mesures – comme la Loi 101 aux entreprises de juridiction fédérale, le droit de retrait automatique du Québec pour toute dépense dans ses champs de compétence et non-application du multiculturalisme au Québec - dans le peu de projets de loi que nous pouvons déposer à la Chambre des communes.

Vous engagez-vous à présenter un projet de loi visant à abroger l'article 319 (3) b) du Code criminel, soit l'exception accordée aux croyants, qui sont exemptés des sanctions prévues par la loi en cas d'incitation publique à la haine ?

Nous croyons fermement en la liberté d'expression, mais le discours haineux est la limite raisonnable imposée par nos lois à cette liberté. Nous sommes d'accord pour dénoncer le discours haineux. Nous considérons qu'il est illogique de donner des droits supplémentaires en fonction de la religion d'une personne. Nous serions favorables à considérer l'abrogation de cet article si – après une étude détaillée – il s'avérait que l'article 319 (3) b) permette effectivement une incitation publique à la haine.



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Quelles sont vos propositions pour que la critique légitime des religions ne soit pas considérée comme un discours haineux ?

Nous estimons qu'une critique constructive de la religion – tant qu'elle ne tombe pas dans le racisme – est saine. C'était d'ailleurs notre propos lorsqu'un professeur a été assassiné par un islamiste en France pour avoir simplement montré des caricatures à ses élèves. Nous avons fermement dénoncé le fait que Justin Trudeau ait été incapable par la suite de défendre la liberté d'expression. Nous jugeons que critiquer légitimement une religion n'a rien à voir avec un discours haineux et nous dénonçons fermement tous les groupes qui tentent de museler la liberté d'expression. Le Bloc Québécois était le seul parti à prendre clairement position en faveur de la liberté d'expression et nous allons continuer de le faire à chaque occasion que nous aurons.